

revenus s'établir au milieu de nous avec l'intention bien arrêtée de ne plus s'éloigner. Nous devons féliciter le gouvernement, et la Chambre devra être satisfaite de voir que le ministère a travaillé dans ce sens.

Maintenant, M. l'Orateur, le discours du trône parle des relations qui existent entre nous et la république américaine. La situation géographique de notre pays nous commande de n'avoir, autant que possible, que des relations amicales avec nos voisins. Je ne doute pas que ces relations sont et resteront amicales ; seulement, dans les différends qui pourront exister entre les deux gouvernements, je crois, et la Chambre partagera mon avis, que notre gouvernement saura sauvegarder nos droits. J'ai pleine confiance dans l'habileté du ministère actuel.

Nous voyons aussi que le gouvernement a créé un département du commerce. Par cet acte, le gouvernement a rendu un véritable service au pays. C'est du commerce que dépend la prospérité d'un pays ; c'est du commerce que dépendent le bonheur et le développement d'un pays. Une contrée qui a un commerce prospère, n'est jamais prise au dépourvu. Aussi, la Chambre, j'en suis convaincu, est satisfaite de savoir qu'un département spécial a été créé pour surveiller les intérêts du commerce.

Il y a certains orateurs et certains journaux qui ont dit et écrit, dans le but de soulever des préjugés, qu'il ne peut y avoir que désunion entre les différentes races et les différentes religions. Ces craintes ne sont pas fondées et quand on connaît les personnes qui forment le gouvernement, on peut être certain que l'harmonie continuera d'exister entre les éléments qui composent notre population. Dans ce pays, les races diverses qui l'habitent s'unissent sous un même gouvernement et ne forment qu'une même nation.

En terminant, M. l'Orateur, je remercie cette honorable Chambre de l'attention qu'elle a bien voulu m'accorder et je la prie de me permettre d'exprimer un vœu que je désire voir se réaliser : Unissons-nous tous dans le but de travailler pour assurer le progrès et le bonheur du peuple du Canada, si beau par son passé et si grand par son avenir.

M. LAURIER : Depuis que nous nous sommes séparés, en juillet dernier, M. l'Orateur, il s'est passé des événements d'une certaine importance, dont le principal a peut-être été un changement de gouvernement. Lors de la prorogation des Chambres, au mois de juillet, le pays était gouverné par le cabinet de sir John Abbott ; il est aujourd'hui gouverné par le cabinet de sir John Thompson. Tout le pays doit, de même que cette Chambre, regretter les raisons qui ont forcé sir John Abbott d'abandonner le poste élevé qu'il occupait depuis la mort de sir John-A. Macdonald. Bien que, dans mon humble opinion, la carrière de sir John Abbott n'ait pas été aussi avantageuse au pays qu'elle aurait pu l'être, il n'est que juste de dire que sa retraite a fait perdre au Canada les services d'un des hommes les plus capables de sa génération. Le principal trait du caractère de sir John Abbott était peut-être son manque apparent d'ambition. Il semblait peu lui importer quel poste lui était assigné, que ce fût au premier ou au dernier rang ; mais lorsqu'il entreprenait de faire quelque chose, il atteignait toujours le premier rang dans l'accomplissement de sa tâche. Il paraissait avoir le rare

M. LECLAIR.

talent de faire tout ce qu'il y avait à faire, et de le faire bien, sans avoir l'air de toucher à rien.

Quant au changement de gouvernement qui a eu lieu, il n'intéresse guère les députés de la gauche. Ça s'est purement une affaire de famille. Mais je suis heureux d'offrir les félicitations des députés de la gauche à celui qui a été appelé à remplacer sir John Abbott. Il n'y a jamais eu d'homme public en Canada dont l'avancement ait été aussi rapide que celui de l'honorable ministre. Il a fait son entrée dans cette chambre à une époque relativement récente, précédé d'une grande réputation d'habileté qu'il avait acquise dans sa province et qui portait tout le monde, amis et adversaires, à attendre beaucoup de lui, et les espérances qu'il donnait, il les a réalisées depuis son entrée dans cette Chambre. Bien plus, M. l'Orateur, depuis que l'honorable ministre a été appelé au poste qu'il occupe présentement, il me paraît avoir fait preuve de talents que nous ne lui connaissions pas. Nous tous qui le cotoyons, savions que c'était un esprit froid et méthodique, mais si, comme je le crois, j'ai bien compris son discours prononcé à Toronto, non seulement c'est un esprit froid et méthodique, mais il est encore doté d'une imagination passablement grande, imagination qui ne le conduit pas seulement dans le pays des chimères, mais qui l'a aussi porté, je crois, à défigurer des faits patents. Dans le discours qu'il a fait récemment devant l'association des jeunes conservateurs de Toronto, l'honorable premier ministre a parlé de la politique nationale et lui a attribué ce qu'il a appelé "la prospérité du pays." Je dirai tout d'abord que ce n'est pas là l'effort d'imagination dont j'ai voulu parler. Parlant de la politique nationale, il a dit qu'elle avait été dénaturée par ses adversaires de cent manières différentes, l'une desquelles étant qu'il la considérait applicable uniquement comme tarif douanier, tandis qu'elle avait, a-t-il dit, une bien plus grande portée et embrassait beaucoup plus, savoir : même l'acquisition des territoires du Nord-Ouest. Voici les paroles dont s'est servi l'honorable premier ministre :

Vous vous rappelez peut-être quelle est la grande mesure qui dirigea le parti du temps de sir John-A. Macdonald ; ce fut la politique nationale, nom qui a été dénaturé de cent manières, et qui ne devait s'appliquer, à ce que l'on prétendait, qu'à un tarif douanier, mais qui, dans l'esprit des politiques du Canada, signifiait beaucoup plus qu'un tarif pour le Canada. Ce nom signifiait l'achat des grands territoires du Nord-Ouest pour les cultivateurs du Canada, les mettant, par là, en état de rester au pays au lieu d'émigrer vers les terres fertiles des États-Unis d'Amérique, de posséder un foyer sous le drapeau anglais, où ils pussent bénéficier des institutions canadiennes.

Je n'ai pas été surpris de voir figurer ici le drapeau anglais, parce que l'on jette toujours ce drapeau comme un lustre sur la politique nationale ; je ne m'étonne pas, non plus, que ceux qui ont jadis mis leur confiance en la politique nationale et qui croient encore en cette politique, malgré l'expérience des treize dernières années, essaient de lui trouver pour base autre chose qu'un simple tarif douanier. Je ne m'étonne pas qu'ils essaient de trouver pour la politique nationale une base plus méritoire qu'un tarif douanier, et l'on peut sans doute attribuer à cela en grande partie l'anxiété de l'honorable ministre. Mais c'est vraiment un trop grand effort d'imagination que de prétendre que l'acquisition des territoires du Nord-Ouest faisait partie de la politique nationale. Jamais, M. l'Orateur, on n'avait entendu parler de la politique